Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Cossé-en-Champagne - Tome IV

Cossé-en-Champagne. — *Population :* 125 feux imposés au sel, 7 pauvres, 19 exempts, 1694. — 637 hab. en 1902 ; — 626 hab. en 1908.

Closerie du Porche. dans le bourg.

Curés : J.-B. *Bodereau,* dénoncé, le 12 mars 1791, par le maire Legendre pour avoir tenu des propos « incendiaires » contre les prêtres assermentés, fut traduit devant le tribunal du district d'Evron, puis decrété d'arrestation avec son vicaire, le 2 octobre 1792. On a vu ailleurs ce qu'était l'« assermenté » de Cossé. — *Chauvière,* 1902 ; — *Trillon,* 1904 ; — *Moussay,* 1904.

Le citoyen Gazeau est nommé maître d'école, mars 1795.

École chrétienne, libre. — L'école communale congréganiste (Sœurs d'Evron) avait été laïcisée en 1883.

La terre seigneuriale comprenait en 1789 : la maison, cour, domaine, bois taillis et de haute futaie, la métairie de la Bâte, les closeries de la Belottière et de la Forêt, échus de la succes. de Jacob-Nic.-Fr. Guitau, mari de Florence Chotard, décédé le 24 sept. 1794, à ses deux filles Florence et Agathe.

Ces dames reçurent, dans les premiers jours de janvier 1796, une visite brutale des détachements d'Evron, de Sainte-Suzanne et de la troupe de Contre-Chouans du Grand-Pierrot. « Ils firent toute sorte de brigandages. » Au château, ils se jetèrent sur la dame Guitau, lui arrachant ses boucles d'oreilles et son alliance, blessèrent une de ses filles d'un coup de sabre, prirent ce qu'ils purent et cassèrent les meubles. Chez le nommé Moussard, frère du ci-devant curé de Fontenay, ils prirent ce qu'il y avait de bon et cassèrent des fayences de prix. Ils firent enfin dans le bourg une « consommation énorme en subsistances et vins de la meilleure qualité, » et cassèrent les bouteilles qu'ils ne purent boire. Tout cela pour fêter l'enlèvement de 30 charretées de grains et la mort de plusieurs Chouans. Ils laissèrent enfin « la commune dans la plus grande désolation, dit le commissaire du directoire, et il serait bien temps d'arrêter ces pillages si souvent répétés » (R. Triger, *Sainte-Suzanne,* p. 195). — 11 ex-Chouans sont signalés en 1799.

Maires : Gandon, 1901 ; — *Croyau,* 1902 ; — *Guillois,* 1909.